

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 JANVIER 2015

o PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Marie Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Jean-Michel JACQUES, Lionel LERDUNG, Lionel VERNAY, Laura VIRET, Pascale VULIN

o PERSONNES ABSENTES :

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

o ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS:

-CREATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA RANDONNEE SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Délibération complémentaire proposée par le Maire :

-CONVENTION DE VIABILITE HIVERNALE AVEC DES PARTICULIERS .

AFFAIRES DIVERSES

- CREATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA RANDONNEE SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Le Syndicat Mixte du Salève est en charge de l'entretien de 280 km de sentiers sur le territoire des communes qui le composent. A la demande du Département, un schéma directeur doit être établi par le SMS .Les communes l'autorisent par cette délibération à intervenir sur leur territoire.

VOTE 11 VOIX POUR

- CONVENTION DE VIABILITE HIVERNALE AVEC DES PARTICULIERS

Plusieurs propriétaires de pavillons situés à la sortie du village, route des Crétailloux, souhaitent passer une convention avec la mairie pour l'entretien hivernal de leur voie d'accès. Ce type de convention est déjà en vigueur pour un groupe de maisons à la Thouvière. La Mairie règle directement les frais de déneigement au prestataire. Ensuite elle facture aux demandeurs le déneigement de leur accès en comptant à la minute près le temps passé.

VOTE 11 VOIX POUR

AFFAIRES DIVERSES

-LOCAL COMMUNAL: Le plan du local qui sera construit chez Fauraz est présenté aux élus. Il comprend un garage à double porte et un local pour les employés .Une partie du sous- sol sera destinée aux archives. Au rez de chaussée, un appartement de 74 m2 environ sera proposé à la location.

-HAUT DEBIT : Un nouveau contact chez Orange reprend notre dossier pour avancer plus rapidement vers une solution. La location de fibres enterrées par le Cyane est à l'étude alors qu'à l'origine cette solution était refusée par l'opérateur.

-REMBLAIS : Le Maire informe les élus qu'il a autorisé 2 demandes de remblais. L'une est faite par la société Maulet dont le projet en bas de la scierie avait déjà été évoqué (route de Cruseilles). L'autre autorisation concerne David DESBIOLLES pour un remblai en bas de la route de la Muraz.

-ELAGAGE : en raison du beau temps de décembre, la société Lyard est intervenu pour l'élagage de plusieurs chemins communaux.

-TRAVAUX EMPLOYES : Le maire rappelle aux élus qu'ils peuvent proposer des idées de travaux à faire sur notre territoire. En période hivernale, les employés ont plus de disponibilité pour cela.

-CONCERT NUANCES : Martine DUSONCHET et Pascale VULIN ont eu ce soir une réunion avec l'association Nuances. La date du 15 mars à 16 h a été retenue pour un concert à l'église du Sappey. Il sera composé de 2 temps de chants et d'un temps de musique au piano, pour environ 2 heures de concert.

L'entrée sera libre et le public pourra remplir les corbeilles qui seront disposées à la sortie. Les frais à prévoir par la commune sont les suivants : convention pour ce concert 200€, Sacem environ 50€, accord du piano 50€. Un vin chaud sera offert aux chanteurs par la municipalité à l'issue du concert. Enfin, Nuances intervient uniquement dans le cadre du soutien à une cause. Les profits de ce concert seront donc versés aux cantines scolaires de Vovray et du Sappey. Le Cœur des Bornes a été sollicité mais ne participera pas à cet évènement.

-DRAPEAUX EN BERNE : suite aux évènements de cette semaine, un deuil national est décrété. Les drapeaux seront en berne pendant 3 jours.